

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX  
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, et le dix-neuf du mois d'octobre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Marcols les Eaux, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de François BLACHE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 11 octobre 2023

Présents : Mrs BLACHE François, BOUCHET Marc-Henri, BONNET Baptiste, VIALLE Jérôme, VIALLE Lionel  
Mmes VIALLE Sabine, ROUDIL Anne-Marie

Excusés : Mme JOUY Claire (procuration à Mme ROUDIL Anne-Marie)  
Mme CHANAL Jessica (procuration à VIALLE Jérôme)

Absent : Mr BONNET Julien

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : ROUDIL Anne-Marie

Lecture du compte-rendu du 21 septembre 2023 et approbation à l'unanimité des membres présents

**D2023-038 • Délibération pour autoriser le maire à signer les contrats d'assurance à compter du 1er janvier 2024**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité, avis favorable

**D2023- 039 • Délibération pour autoriser le maire à signer les conventions Fonds de Concours CAPCA dans le cadre du projet d'aménagement du camping**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité

**D2023- 040 • Délibération concernant la participation de la commune au voyage scolaire 2024 des enfants du RPI de la Glueyre**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :09 ; contre 0 ; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Adopté à l'unanimité, 11€/nuit/enfant

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX  
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**D2023- 041 • Délibération d'approbation du transfert de la compétence «  
Enseignement de la musique, de la danse et du théâtre dans le cadre d'un cursus  
qualifiant et en dehors des interventions en milieu scolaire auprès des écoles  
primaires »**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 2 ; votants : 09 ; pour :04 ; contre 03 ;  
abstentions : 02

Majorité absolue : 5

Avis favorable par 4 pour et 3 contre

**D2023- 042 • Délibération d'approbation des modifications des statuts de la  
Communauté d'Agglomération Centre Ardèche**

En exercice : 10 ; présents : 7 ; représentés : 1 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0 ;  
abstentions : 0

Adopté à l'unanimité, avis favorable

**Questions diverses**

- Bilan du camping : le bilan est présenté, la saison touristique a été bonne. Le bilan fait ressortir un bénéfice de 6 298.61€ pour un chiffre d'affaires de 14 404.98€ (dont 8012 € pour les mobil' homes et les tentes et 6392.98€ pour le camping). Les dépenses sont composées essentiellement des salaires et du calcul des heures de cantonniers lors de la mise en service et la préparation des terrains de camping (estimé à 150 heures)
- Village d'Avenir : la commune a candidaté au projet « village d'avenir », ce dispositif prévoit une aide à l'ingénierie sur des projets à long terme. Le projet de la commune de Marcols est essentiellement axé sur le renforcement de l'approvisionnement en eau potable et sur la défense incendie du massif forestier et des hameaux
- Cambriolage du multiservice : suite à l'effraction la porte endommagée est à la charge de la commune, après présentation de plusieurs devis les travaux sont confiés à l'entreprise Havond-Genthon de Gluiras pour un montant de 1772.40€
- Travaux murs de soutènement : dans le cadre du projet de renforcement des murs de soutènement, la DETR a été acceptée à hauteur de 30%, les travaux vont commencer, l'entreprise retenue est Guillaume Chambonnet pour un montant de 16 680€
- RIFSEEP : il est envisagé, à partir de 2024, de mettre en place le RIFSEEP pour l'ensemble des agents, à ce jour il ne concerne que les titulaires. Cela permettrait de faire bénéficier du dispositif de primes à l'ensemble des agents
- Nouvel arrêt de bus à la Chaze : suite au projet présenté la CAPCA a émis un avis défavorable à l'extension de la ligne, l'extension demandée ne rentre pas dans les critères requis
- Projet « Bergerades » : Mr André Chandesris, membre de la commission forêt a assisté à la dernière présentation du projet en présence des étudiants de Master retenus pour le démarrage de l'étude
- Demande de subvention du Foyer Socio-Éducatif du collège : le conseil municipal ne donne pas suite
- Point sur les impayés : l'Atelier des Boutières a réglé ses impayés de loyers suite au dernier recours fait par la commune
- Cérémonie du 04 novembre : une répétition de la cérémonie a lieu dimanche 29 octobre à 11h30 devant la mairie, la préparation débutera le vendredi après-midi, toutes les personnes disponibles sont invitées à participer
- Régie : la commune s'oriente vers une rationalisation de ses régies en créant une régie multi-service qui servira de régie d'avance. Un point plus développé sera fait au prochain conseil municipal. Les régies existantes seront supprimées

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX  
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

- **Rencontre avec la Préfecture** : dans le cadre de l'interdiction de nouvelles constructions liées à la ressource en eau un rendez-vous commun avec Mr Saulignac, député, avait été demandé en Préfecture, ce rendez-vous aura lieu le lundi 23 octobre à 10h avec Mme la Préfète. Une réunion de préparation a eu lieu ce jeudi 19 octobre en présence de responsables de la Préfecture et de la DDT, en préfecture. Il n'y aura pas de levée d'interdiction pour les permis de construire tant que les sources ne bénéficient pas toutes d'une déclaration d'utilité publique et qu'une ressource supplémentaire, qui permettrait de ne plus utiliser le ruisseau de Marcelly, ne soit raccordée au réseau. En revanche pour les déclarations de travaux et les certificats d'urbanisme il semble qu'une interprétation erronée soit faite quant aux prescriptions préfectorales. Cette situation sera précisée lors du rendez-vous du 23 octobre. L'achat de la nouvelle source est prévu, les premières études font apparaître un potentiel intéressant.
- **Compte-rendu du comité syndical du PNR** ; Jérôme Vialle était présent, Le PNR des Monts d'Ardèche candidate au projet « Zone sans Lumière ». Un reportage sur la ligne de partage des eaux a été diffusé, disponible sur les réseaux du PNR.
- **Congrès des Maires** : a eu lieu le 12 octobre aux Vans, Anne-Marie Roudil et Jérôme Vialle ont représenté la commune, l'orientation principale a été la mise en place obligatoire des Plans Communaux de Sauvegarde
- **Projet d'aménagement du camping** : Il est envisagé pour la saison prochaine la mise en service d'une aire d'accueil pour les camping-cars, avec possibilité de vidanger les eaux grises et remplir les cuves, cette installation peut attirer une nouvelle clientèle, et étendre les dates de fréquentation du camping au printemps et à l'automne.

La séance est levée à 23h00